



Voeux de la Municipalité



*« Se donner du mal pour les petites choses,
c'est parvenir aux grandes, avec le temps ». Samuel Beckett*

Chères Buchillonnaises, chers Buchillonnais,

En cette période de l'Avent, mes collègues municipaux et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos voeux les meilleurs pour vous-mêmes et vos proches.

Aux portes de la nouvelle année, nos voeux se concentrent sur la prospérité et le développement de notre collectivité. Voici deux ans et demi, soit la moitié de la législature, que vous nous avez confié les clés de notre beau village.

Confier des clés est une marque de confiance : la confiance concernant les projets à développer et à mettre en oeuvre, celle accordée pour gérer au mieux les budgets et atteindre les objectifs fixés. C'est dans un esprit constructif et optimiste que nous poursuivrons dans cette voie.

Nous tenons à partager avec vous une pensée émue pour les personnes qui ont perdu un être cher et qui envisagent ces fêtes avec appréhension et douleur ; nous leur souhaitons de trouver des marques de réconfort à chaque détour de nos chemins.

Enfin, nous remercions chaleureusement le personnel communal pour son engagement de chaque instant et de sa loyauté pour le bien de notre commune. C'est grâce à lui que notre village est si joliment fleuri et décoré, que nos bâtiments sont bien entretenus et que le service administratif fonctionne admirablement, avec le sourire.

Chères Buchillonnaises, chers Buchillonnais, puissent la santé, l'amour et la sérénité ponctuer votre année 2024 !

Claudine Gerardi-Zürcher, syndique

Cartes journalières dégriffées Commune

La nouvelle carte journalière dégriffée Commune entrera en vigueur le 1er janvier 2024. La Municipalité ayant décidé d'offrir cette prestation, vous trouverez ci-après les conditions et modalités d'achat:

- ◆ Elle est valable le jour sélectionné jusqu'au lendemain à 5h00 sur toutes les lignes du rayon de validité de l'abonnement général.
- ◆ Elle est disponible dans la limite des stocks disponibles. Toutes les communes et villes ont accès au même contingent. Une fois ce contingent épuisé, il n'est pas possible d'acheter d'autres cartes journalières dégriffées Commune auprès d'une autre commune ou ville suisse pour le jour souhaité.
- ◆ Elle existe, selon les disponibilités, pour la 1^{re} et la 2^e classe.
- ◆ Elle est disponible avec ou sans abonnement demi-tarif.
- ◆ Elle est uniquement disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Il n'est pas possible de l'acheter le jour du voyage.
- ◆ **Elle est toujours nominative.** Les voyageuses et voyageurs doivent pouvoir justifier de leur identité auprès du personnel de contrôle des transports publics au moyen d'une pièce d'identité officielle avec photo ou d'un abonnement de transports publics valable. Toute revente ou transmission est donc exclue.
- ◆ Il n'existe pas de version pour les enfants ni pour les chiens. Ceux-ci bénéficient de conditions avantageuses avec l'assortiment actuel.
- ◆ Elle n'est remboursée que dans certains cas exceptionnels.

La carte journalière dégriffée Commune existe en deux niveaux de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Assortiment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 ^e classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 ^{re} classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 ^{re} classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs

Pour connaître les disponibilités des cartes, veuillez consulter le lien

« www.cartejournaliere.commune.ch »



Attention: le fait de faire une réservation auprès de la commune ne garantit pas l'achat. Seule la confirmation de commande fait foi. Paiement au guichet en liquide ou par carte.

Par contre, elles ne peuvent pas être commandées en ligne. Il y a lieu de vous adresser aux guichets des communes partenaires (dont Buchillon) ou envoyer un courriel à greffe@buchillon.ch (indiquer les noms, prénoms et date de naissance de chaque voyageur).

Récolte des sapins de Noël

La Municipalité réitère l'opération visant à collecter les sapins usagés.
Merci de déposer vos arbres en bordure de route

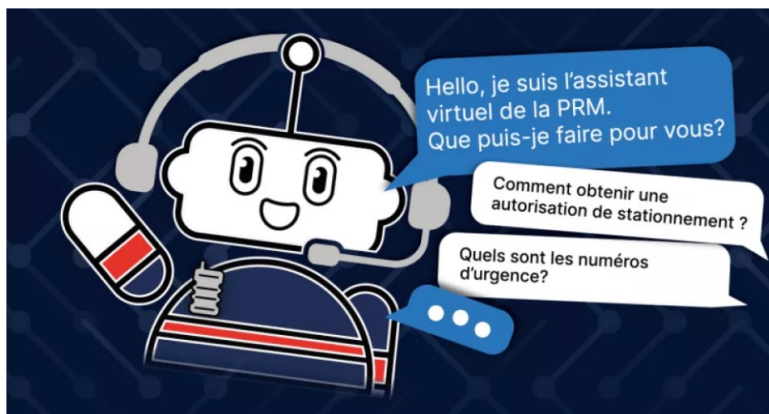
le mercredi 10 janvier 2024
avant 14 heures.



Agent virtuel de la Police Région Morges

La PRM est heureuse de vous annoncer la mise en ligne de son assistant virtuel afin de répondre 24/7 en 9 langues aux besoins des citoyennes et citoyens. Cet outil piloté par l'IA (intelligence artificielle) permet de rapprocher encore plus la police de la population sans barrière de langue => <https://www.prm-vd.ch/chatbot/>

Une application intelligente issue de la technologie pour un service public efficient et de proximité !



HORAIRES DE FIN D'ANNEE

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du **lundi 25 décembre 2023** au **vendredi 5 janvier 2024 inclus**.

Quant à la déchetterie, elle sera fermée **les lundis 25 décembre, 1er janvier et mardi 2 janvier 2024**.

Collecte des bio-déchets

Voilà près de deux ans que des conteneurs pour lavures ont été installés à divers endroits du territoire communal. Nous vous rappelons que ces contenants sont destinés aux déchets de cuisine, tels que les épluchures et les restes alimentaires.

Il est crucial de ne pas y jeter de papier ou de plastique car cela compromet la qualité du compost produit.

Merci pour votre collaboration !



Lors de sa séance du 5 décembre 2023, le Conseil communal a été saisi des objets suivants :

PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2023 RELATIF A L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTVOLTAÏQUES (100 m2) SUR LE BÂTIMENT COMMUNAL, SIS A LA PLACE DU VILLAGE 1

et a décidé par 13 voix pour, 4 avis contraires et 6 abstentions d'amender le préavis avec les ajouts suivants :

- ◆ préciser que la production d'électricité des 50 m2 de panneaux existants sur le toit Sud-Ouest du restaurant est au bénéfice de la commune;
- ◆ préciser que la production d'électricité des 100 m2 de panneaux supplémentaires sur le toit du restaurant sera au bénéfice de la commune;

Puis à l'unanimité:

1. d'approuver l'argumentation de la Municipalité justifiant l'opportunité d'installer 100 m2 de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment communal, sis à la Place du Village 1, permettant ainsi à notre commune de répondre à ses obligations légales.

PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2023 RELATIF AU BUDGET POUR L'ANNEE 2024

Et a décidé par 22 voix pour et une abstention

1. d'adopter le budget pour l'année 2024 tel que joint en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

Remarque: Le budget 2024 est à l'équilibre comptable après prélèvement sur le Fonds de réserve facture sociale et péréquation (230.480), sans quoi la perte budgétée eût été de CHF 290'000.-

Pour rappel, les préavis municipaux ainsi que leurs annexes sont disponibles sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Officiel ».

Prochaine séance du Conseil Communal :

Mardi 12 mars 2024 à 20h

Salle communale

(les séances sont publiques)

Halloween

Le soir du 31 octobre 2023, Buchillon s'est paré de mystère et d'effroi pour célébrer Halloween.

Au crépuscule, la forêt de Buchillon a pris des allures de forêt hantée. Les enfants, tout comme les adultes, ont enfilé leurs plus effrayants costumes pour rejoindre en cortège le canapé forestier.

Un buffet canadien aux allures d'halloween est venu compléter le chaudron de courge, le vin chaud, les chamallows grillés et les bonbons.

Nous tenons à remercier la sorcière venue d'un pays voisin pour sa soupe envoûtante, les Marmitons du Terroir pour le prêt de la marmite, M. Yvan Keller, dont l'aide précieuse a été essentielle pour le bon déroulement de la soirée sans oublier la commune de Buchillon pour son soutien matériel et financier.

Merci à tous également d'avoir contribué à la réussite de cette belle soirée.

A l'année prochaine.



Marie et Valérie

Une pépite gourmande à Buchillon

Le hasard a voulu que nous nous retrouvions sans voiture (elle se faisait une santé chez le garagiste) et cette circonstance nous a permis de découvrir qu'on pouvait faire nos courses du moment à l'Ether, notre épicerie de Buchillon ! Un petit marché local au coeur de notre merveilleux village.

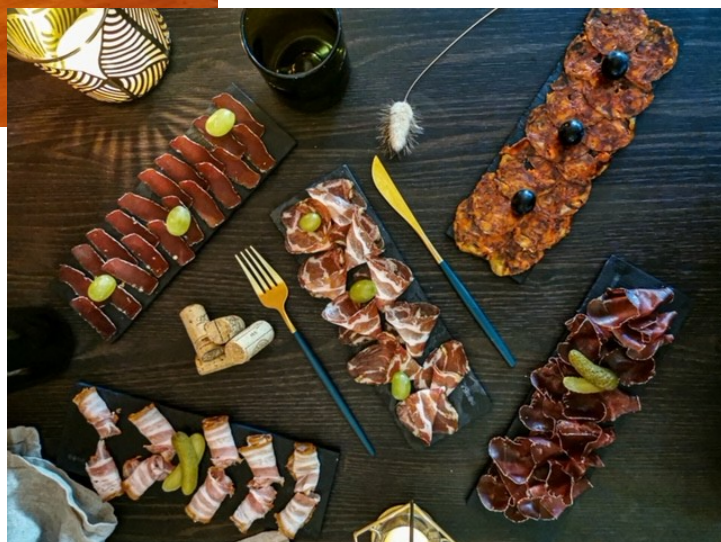
Romain et Elsa sont les créateurs de cet espace unique, chaleureux et gourmand. Ils sélectionnent les plus savoureux fromages et charcuteries de notre région.

L'Ether, est une épicerie de produits de qualité mais aussi une « table fromagerie » qui permet de se rencontrer et de se régaler. Il y a les incontournables planchettes signature, la raclette, de délicieux petits plats cuisinés tous les midis... Et des huîtres le dimanche.

Si votre esprit de Noël est branché « cadeaux », quoi de mieux qu'une box à déguster ! On est sûr de ne pas se tromper ! Et les livraisons de box de fromage et charcuterie à domicile se font dans toute la suisse romande.

Elsa et Romain mettent aussi en place le brunch de Noël pour continuer de toucher du doigt la magie des fêtes. A réserver sans tarder... Vive Noël.

www.letter.ch



Noël des aînés

La magie de Noël était bien présente le 7 décembre dernier à l'occasion du repas des aînés. C'est dans une salle magnifiquement décorée que 40 invités ont partagé une journée conviviale et chaleureuse, qui reflétait bien l'esprit de Noël.

Le traditionnel loto a permis aux chanceux de repartir avec un cadeau tandis que les élèves des classes de Buchillon ont entonné quelques chants de circonstance.

Un immense merci aux bénévoles et aux enfants qui ont fait de cette journée une belle réussite et qui rappellent que dans notre communauté, chaque génération compte !



Photo: Yves Ballmer

OUVERTURE DU GUICHET COMMUNAL

Lundi de 7h30 à 10h30

Mardi de 11h00 à 12h30

Mercredi de 15h30 à 19h00

Vendredi de 11h00 à 12h30



COMMUNE DE BUCHILLON

Rue Roger de Lessert 10

1164 Buchillon

Tél. 021 807 34 50

greffe@buchillon.ch

site Web: <http://www.buchillon.ch>